

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes  
4B Sud-Charente  
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29 JUIN 2017

DATE DE CONVOCATION : 23 JUIN 2017

N°2017-05-11

Conseillers en exercice : 63  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 49  
Conseillers votants : 44  
Dont pouvoirs : 3

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2017 et le 29 juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Sainte-Souligne, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Maryse BOUCHER PILARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - BAINES : M. DELETOILE Gérard, BOUCHER-PILARD Maryse, M. BAUDET Pierre - BARBEZIEUX : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, Mme GARD Patricia, M. BUZARD Laurent, Mme AUTHIER-FORT Claire, M. BOBE Philippe - BARRET : M. CHATELIER Dominique - BECHERESSE : M. MAURICE Jacky - BERNEUIL : M. ARSICAUD Jean-Marie - BORS DE BAINES : M. JOLLY Patrick - BRIE SOUS BARBEZIEUX : M. ELION Jean-Pierre - BROSSAC : M. MAUDET Didier - CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe - CHANTILLAC : M. MARRAUD Jean-Luc - CHILLAC : Mme GARNEAU Janine - CONDEON : M. BOUTIN Christian - COTEAUX DU BLANZACAIS : Mme GRENOT Marie-Pierre - ETRIAIC : M. MASSE Bernard - LADIVILLE : M. CHABOT Jacques - LE TATRE : M. DESSE Bernard - MONTMERCAC : M. MOUCHEBOEUF Michel - ORIOLES : Mme LAGARDE Isabelle - PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique - PERIGNAC : M. MONTENON Thierry - REIGNAC : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - SALLES DE BARBEZIEUX : M. VARENNE Michel - SAINT-AULAIS : M. HUNEAU Patrick - SAINT-BONNET : M. GERVAIS Philippe - SAINT-FELIX : Mme AUBRIT Marie-Claire - SAINT-LEGER : Mme ROCHAIS Anne-Marie - SAINT-MEDARD : Mme MONNEREAU Françoise - SAINTE-SOULINE : M. GOHIN Christian - TOUVERAC : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne - VAL DES VIGNES : M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme AUTHIER-FORT Claire (Barbezieux)  
Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux)  
M. SAUMON Gérard (Champagne-Vigny) a donné pouvoir à Monsieur MAURICE Jacky (Bécheresse)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, Mme IMBERT Pascale, Mme MONTAUD Martine (Ladiville), Mme PARIS Marie-Nicole, M. PETIT Bernard, Mme MARTINEAU Françoise, Mme BAUDINAUD Virginie, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

M. CHAPUZET Jean-Paul, Mme SOULARD Annick, Mme GOUFFRANT Marie-Hélène, Mme FOUASSIER Véronique, M. MAUGET Bernard (Côteaux du Blanzacais), M. BERGEON Frédéric, Mme POIRIER Sylvie.

**N°11 - Objet : Annulation de la première délibération du 23 mars 2017 portant prescription du PLUi de la CdC4B, suite aux observations des services de la Sous-Préfecture**

**Rapporteur :** Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme et du logement

Monsieur le Vice-Président rappelle la délibération de principe du 23 mars 2017 prescrivant l'élaboration du PLUi de la CdC4B, exigée par l'Administration pour répondre à un appel à projets PLUi, dont la date de dépôt du dossier était fixée quelques jours avant le 27 mars 2017, date effective de la prise de compétence.

Monsieur le Vice-Président informe l'assemblée du recours formulé par Monsieur le Sous-Préfet à l'encontre de cette délibération au motif que le PLUi a été prescrit antérieurement à la prise de compétence. Il convient donc d'annuler cette délibération.

Monsieur le Vice-Président rappelle qu'une nouvelle délibération avait été adoptée lors de la séance du 11 mai dernier, prescrivant définitivement le PLUi de la CdC4B

**Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- prend acte des observations formulées par Monsieur le Sous-Préfet ;
- annule la délibération en date du 23 mars 2017, prescrivant le PLUi de la CdC4B ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président  
Reçu en Sous-Préfecture le : ..... 30 JUIN 2017..  
Publié ou notifié le : ..... 30 JUIN 2017.....  
Touvérac, le ..... 30 JUIN 2017.....

Pour extrait conforme,  
Touvérac, le 30 juin 2017  
le Président,  
Jacques CHABOT.

